

RCS : SEDAN
Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 50142
Numéro SIREN : 351 532 528
Nom ou dénomination : "A.C.R.-A.D.C. Cabinet PIERQUIN"

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 3609

SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ



Dépôt N° 3608 du

12 OCT. 2021

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 5 1 5 3 2 5 2 8 0 0 0 6 1</u>			Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le	N-1				
		<u>13 11 22 02 0</u>	<u>13 11 22 01 9</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)	BJ	1 450 974	119 692				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 005	BM	2 005	2 485
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	86 200	BQ	86 200	90 525
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	979 201	BY	237 373	741 828
		Autres créances (3)	BZ	152 426	CA	152 426	60 618
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	1 007 719	CG	1 007 719	1 138 674
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 536	CI	10 536	11 698	
	TOTAL (III)	CJ	2 238 086	CK	237 373	2 000 713	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 689 060	IA	357 065	3 331 994	2 908 466
Rechts : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	284 648
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Certifié conforme
le Président

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Usurier

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.94.....4.00.....)	DA	294 400		294 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	149 661		149 661	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	29 440		29 440	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 272 738		1 105 786	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	213 149		166 952	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 959 389		1 746 240	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ	85 400		80 300	
	TOTAL (III)	DR	85 400		80 300	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	193 303		197 276	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	44 317		104 338	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	160 200		19 225	
	Dettes fiscales et sociales	DY	404 219		310 722	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	1 167		2 160	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	484 000		448 205	
	TOTAL (IV)	EC	1 287 206		1 081 926	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 331 994		2 908 466	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 099 542		890 294		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	1 523 219	FH		FI	1 523 219
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 523 219	FK		FL	1 523 219	1 410 479
	Production stockée*					FM	(4 325)	19 775	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		22	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 847	26 804	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 743	8 992	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 531 483	1 466 073
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	480	495	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	351 850	344 564	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 438	9 492	
	Salaires et traitements*					FY	600 076	609 336	
	Charges sociales (10)					FZ	257 607	257 483	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	20 112	22 524
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	15 760	13 290
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	5 100	6 600
	Autres charges (12)						GE	7	20
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 264 430	1 263 802	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	267 054	202 270	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	16 865	17 206	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 134	9 232	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	24 999	26 437	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 297	3 080	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 297	3 080	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	22 702	23 357	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	289 756	225 627	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	76 607	58 675		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 556 482	1 492 510		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 343 333	1 325 557		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	213 149	166 952		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	512	1 205		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	865	1 301		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) {	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 845	2 329		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) {	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) {	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) {	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours	X	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
-----------------------------------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges	x	
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN sis à WARCQ (08000), 28 boulevard
Lucien Pierquin dont le secteur d'activité est l'exercice de la profession
d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes.**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31-12-2020, dont le total est de 3.331.994 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1.523.219 Euros et dégageant un bénéfice de 213.149 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 :

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Points d'attention

L'activité de la société a commencé à être affectée par le Covid-19 au mois de mars 2020.

Suite aux mesures de confinement prises par le gouvernement, l'activité a été impactée à compter du 17 Mars 2020. Toutefois au gré des diverses autorisations gouvernementales, la société a pris des dispositions pour permettre la poursuite de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'activité avec la mise en place dans la mesure du possible du télétravail ainsi qu'avec un retour en présentiel à compter du mois de Mai 2020, avec toutes les mesures de protection et de distanciation préconisées pour lutter contre la propagation du virus.

La société a par ailleurs déposé des demandes de chômage partiel à la DIRECCTE. Les indemnités perçues ont fait l'objet d'une comptabilisation en transfert de charges.

Un report des échéances sociales a été mise en place.

La société a demandé le report des charges patronales auprès de l'URSSAF et des caisses de retraite et de prévoyance. L'ensemble des échéances reportées à l'exception de celles auprès de l'URSSAF ont été soldées à la clôture de l'exercice.

Concernant l'URSSAF, la société est toujours en attente de leur proposition de plan de remboursement qui sera en tout état de cause accepté & honoré au vue de la trésorerie de la société.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 23 Décembre 2020, la société a décidé de transférer le siège social du 18 rue Edmond Pierrot - 08000WARCQ au 28 boulevard Lucien Pierquin - 08000 WARCQ, à compter du 4 Janvier 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

L'entreprise ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur sur titre de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles & corporelles, la comptabilisation en charges.

L'entreprise n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégories et les provisions pour grosses révisions,
- les frais de constitution, de transformation & de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, la comptabilisation en charges de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale

A compter du 1er Janvier 2013, notre société a donné son autorisation pour être fiscalement intégrée dans le cadre du régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La société mère intégrante est la société SAS Financière JBP.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	539 831		8 594
Installations générales agencements aménagements des constructions	43 510		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 210		
Installations générales agencements aménagements divers	4 929		
Matériel de transport	44 678		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 569		2 695
Immobilisations corporelles en cours			336 376
TOTAL	158 896		339 071
Autres participations	424 000		
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts, autres immobilisations financières	194		
TOTAL	427 194		
TOTAL GENERAL	1 125 920		347 665

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		8 400	540 024	540 024
Installations générales agencements aménagements constr.			43 510	43 510
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 210	7 210
Installations générales agencements aménagements divers			4 929	4 929
Matériel de transport			44 678	44 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 211	47 053	47 053
Immobilisations corporelles en cours			336 376	336 376
TOTAL		14 211	483 756	483 756
Autres participations			424 000	424 000
Autres titres immobilisés			3 000	3 000
Prêts, autres immobilisations financières			194	194
TOTAL			427 194	427 194
TOTAL GENERAL		22 611	1 450 974	1 450 974

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	24 135	1 664	8 400	17 399
Installations générales agencements aménagements constr.	19 554	2 714		22 268
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 634	886		6 520
Installations générales agencements aménagements divers	4 929			4 929
Matériel de transport	25 589	7 500		33 089
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 350	7 347	14 211	35 486
TOTAL	98 056	18 447	14 211	102 293
TOTAL GENERAL	122 191	20 112	22 611	119 692

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 664				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 714				
Instal.techniques matériel outillage indus.	289	597			
Matériel de transport	7 500				
Matériel de bureau informatique mobilier	65	7 281			
TOTAL	10 569	7 879			
TOTAL GENERAL	12 233	7 879			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	80 300	5 100			85 400
TOTAL	80 300	5 100			85 400

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	223 615	15 760	2 002		237 373
TOTAL	223 615	15 760	2 002		237 373
TOTAL GENERAL	303 915	20 860	2 002		322 773
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 860	2 002		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	194	0	194
Clients douteux ou litigieux	284 648	0	284 648
Autres créances clients	694 552	694 552	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 209	23 209	
Divers état et autres collectivités publiques	86	86	
Groupe et associés	127 442	127 442	
Débiteurs divers	1 689	1 689	
Charges constatées d'avance	10 536	10 536	
TOTAL	1 142 355	857 513	284 842

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 671	1 671		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	191 632	3 969	150 980	36 684
Fournisseurs et comptes rattachés	160 200	160 200		
Personnel et comptes rattachés	63 765	63 765		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134 729	134 729		
Taxe sur la valeur ajoutée	192 135	192 135		
Autres impôts taxes et assimilés	13 590	13 590		
Groupe et associés	44 317	44 317		
Autres dettes	1 167	1 167		
Produits constatés d'avance	484 000	484 000		
TOTAL	1 287 206	1 099 542	150 980	36 684
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 949			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	528			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	32.0000	9 200			9 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE ACR	113 218			113 218	
CLIENTELE ADC	214 441			214 441	
CLIENTELE COLSON	13 950			13 950	
CLIENTELE LINKE	5 000			5 000	
CLIENTELE FIFCA	169 000			169 000	
Total	515 609			515 609	

En application des dispositions de l'article 214-3 du Plan Comptable Général, l'entreprise a estimé que ses fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'ont pas été amorti.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	24 222	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ont fait l'objet de l'option de la comptabilisation en charges. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire/dégressif	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire/dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Pour des raisons pratiques, les stocks ont été valorisés forfaitairement compte tenu de leur rotation rapide et du montant non significatif.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice au prix de vente déduction faite d'un abattement de 10%.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	26 820
Autres créances	86
Disponibilités	5 585
Total	32 492

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir.

Autres créances :

- Excédent Taxe Apprentissage suivant acomptes

Disponibilités :

- Intérêts à recevoir sur comptes à termes.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 975
Dettes fiscales et sociales	95 751
Total	106 397

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit

- Intérêts courus à payer

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Fournisseurs factures non parvenues (essentielle assistance administrative ainsi que de la sous-traitance & des frais de déplacements liés)

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés & charges sociales correspondantes : 92.174 €
- Solde Formation Continue : 2.078 €
- Caisse de retraite complémentaire : 1.499 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		10 536
Total		10 536
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		484 000
Total		484 000

Produits constatés d'avance :

- Prestations de services

Charges constatées d'avance :

Essentiellement maintenances informatique & documentations

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	512	864

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite.

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan suivant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Cette provision s'élève à un montant de 85.400 Euros au 31/12/2020.

Cette provision, fiscalement non déductible, fait l'objet d'une réintégration en vue de la détermination du résultat passible de l'impôt.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ACR-ADC CABINET PIERQUIN
08000 WARCQ

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS CHAMPAGNE ARDENNE REVISI - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	210 000	43 032	100.00	424 000	424 000	127 108		369 405	21 649	16 000	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Transferts de charges**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMB.FORMATIONS	1 700
ACTIVITE PARTIELLE	145
Total	1 845

« ACR - ADC Cabinet PIERQUIN »
Société par actions simplifiée au capital de 294.400 Euros
Siège social
28 boulevard Lucien Pierquin 08000 WARCQ
351.532.528 RCS Sedan

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
30 SEPTEMBRE 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 213.148,84 Euros en totalité au compte « Autres réserves » qui se trouverait ainsi porté au montant de 1.485.887,17 Euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos, ont été les suivants :

<u>Exercices</u>	<u>Montants</u>	
2017	64.400 Euros	éligibles à l'abattement.
2018	Néant	
2019	Néant	

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30
SEPTEMBRE 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président,

Mr Jean-Bernard PIERQUIN :

